



Code Wallon de l'Aménagement
Territoire, de l'Urbanisme,
du Patrimoine et de l'Energie

Service Urbanisme

☎ : 069/59.04.15.

📠 : 069/59.04.19.

AVIS URBANISME

N/Réf : HD/-1.778.511/2017-20

L'Administration communale de BELOEIL fait savoir qu'une demande de permis d'urbanisme a été introduite par la société SCA MAUNODEAU représenté par Monsieur MAUROY rue Blondiau, 63 à 7332 Sirault pour exécuter sur le terrain sis Rue du Roi Georges 5 à 7973 Stambruges, cadastré 2^{ème} division section B parcelle 333 D 2 les travaux ou actes suivants : **Transformation d'une habitation en 2 logements.**

Motifs de l'enquête : Application de l'article 330. 2° du CWATUPE : construction de bâtiment dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement, est supérieure à 15 mètres et dépasse de plus de 4 mètres les bâtiments situés sur les parcelles contigües.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège communal du **18/09/2017 au 02/10/2017.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées lors de la séance de clôture qui aura lieu le 02/10/2017 à 11h00 au Service Urbanisme, Place de Quevaucamps n° 1 – 1^{er} étage à 7972 Quevaucamps.

Le dossier peut être consulté et des explications techniques seront fournies tous les jours ouvrables, à savoir :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 ;
- le mercredi 13h00 à 15h30 (sur rendez-vous).

A Beloeil le 04/09/2017

Par le collège,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre


S. DRAMAIX


L. VANSAINGELE